



NOVACYT éligible au PEA-PME



Paris, le 4 avril 2014 – Novacyt (Mmémo : ALNOV - FR0010397232), le spécialiste de la cytologie de nouvelle génération, confirme aujourd’hui son éligibilité au dispositif fiscal PEA-PME dont le décret d’application a été publié au Journal Officiel le 4 mars 2014 (décret n°2014-283) et qui est entré en vigueur le 6 mars 2014.

Pour être éligibles au PEA-PME, les titres doivent avoir été émis par une entreprise qui répond aux critères suivants à savoir :

- être une société de moins de 5 000 salariés ;
- dont le chiffre d’affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d’euros ou le total de bilan à 2 000 millions d’euros.

Ce dispositif d’épargne bénéficiant des mêmes avantages fiscaux que le plan d’épargne en actions (PEA) classique, devra intégrer 75% de titres de PME et ETI, dont 50% en actions, sans dépasser 75 000 euros (150 000 euros pour un couple). Ce dispositif d’épargne est cumulable avec un PEA de droit commun et chaque contribuable ne peut être titulaire que d’un PEA-PME.

A propos de Novacyt :

La société créée en 2006 conçoit, développe et commercialise des solutions innovantes dédiées au domaine de la cytologie en milieu liquide et ouvertes sur le domaine de la Biologie Moléculaire. En moins de 5 années de recherche, Novacyt, labellisée entreprise innovante par OSEO, a mis au point et commercialisé la solution modulable la plus automatisée et sécurisée de cytologie : NovaPrep®Processor System. Technologie entièrement brevetée, la solution proposée par Novacyt ouvre de nouvelles perspectives en cytologie, tant pour le dépistage de masse que pour le diagnostic personnalisé. Cette cytologie de nouvelle génération offre le meilleur d’un prélèvement cytologique afin d’optimiser les possibilités de détection des lésions précancéreuses et cancéreuses. Novacyt est présent en France et à l’international via un réseau de 16 distributeurs et dispose d’un marquage CE-IVD en Europe depuis 2008, et d’une autorisation de mise sur le marché en Russie, en Ukraine, au Maroc et en Corée du Sud. Depuis la commercialisation de ses produits en 2008, la société a réalisé plus d’1 500 000 de tests qui font l’objet d’un remboursement par les autorités de santé. Pour plus d’informations, consulter le site : www.novacyt.com.

Prochain communiqué de presse : chiffre d’affaires semestriel 2014, le 24 juillet 2014
Novacyt est cotée sur Alternext Paris - ISIN : FR0010397232 – Mnémo : ALNOV



Contacts :

NOVACYT

Jean-Pierre Crinelli

Directeur Général Délégué

Tél. : +33 (0)1 39 46 51 04

ARKEON Finance

Listing Sponsor et Introduceur - Nathalie Boumendil

Tél. : +33 (0)1 53 70 50 84

nathalieboumendil@arkeonfinance.fr

NewCap.

Communication financière et relations investisseurs

Sophie Boulila / Emmanuel Huynh

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 91 – novacyt@newcap.fr